FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021 DES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES CHERBOURGEOIS

Conformément aux statuts, l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE présidée par Luc TISON s'est réunie le 20 Novembre 2021, au Complexe Sportif Chantereyne à Cherbourg en Cotentin (50100) à 16H 10, pour soumettre à l'ordre du jour le Rapport moral, le Rapport d'activité, le Rapport financier, l'élection de nouveaux membres au Comité directeur, les projets 2022.

Etaient présents (ou représentés), 27 licenciés.

Le Président remercie de leur présence, les licenciés et déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée, peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise. Le comité directeur n'a pas souhaité invité les personnalités à son assemblée générale.

Luc TISON présente le **Rapport Moral**, approuvé à l'unanimité *(27 pour)*.

Michel RAMET, Annie LLESAINT et Francisque THIBOUT présente le **Rapport d'Activité,**

Annie LESAINT, **trésorière** des RCC, présente le **rapport financier**, approuvé et validé par Hervé Hamel, vérificateur aux comptes du club, approuvé à l'unanimité (*27 pour*)

Election du comité directeur : Le comité directeur ayant démissionné en totalité, il a été fait appel à candidature. Yves-Marie BOSSE a posé sa candidature avant le 5 novembre 2021 et Michel RAMET se représente. Il a été fait appel lors de l'assemblée générale à des candidatures afin que l'association puisse continuer. Trois personnes se sont portées candidates en la personne de Nicole LOUIS-FRANCOIS, Francisque THIBOUT, et André CATHERINE. Après un vote au scrutin secret, le résultat est le suivant :

Yves-Marie BOSSE 20 voix
Michel RAMET 27 voix
Nicole LOUIS-FRANCOIS 19 voix
Francisque THIBOUT 21 voix
André CATHERINE 26 voix

Les 5 personne sont élues et se réuniront afin de constituer le nouveau comité directeur.

Le Président annonce que le comité directeur n'a pas programmé de sorties et manifestations prévues en 2022 sauf « Hague et Saire » sur 2 jours le Week-End de Pentecôte.

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, Luc TISON conclut en invitant l'ensemble des personnes présentes à déguster le verre de l'Amitié.

SEANCE LEVEE A 17 H00